



# LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel  
d'information

*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 17 numéro 1

Janvier 2023

**Bonne Année !**

*Dans ce numéro :*



Bonne Année	1
Budget municipal 2023	2
	3
	4
Compostage	4
Situation d'urgence	5
Protection contre les surtensions	
Stationnement	
Ciné-Club Lac-Édouard	6
Circulation sur la glace et les cours d'eau	7
Pêche blanche	
Règlement municipal : animaux domestiques	
Médecin à Lac-Édouard	
Des nouvelles de votre Coop	8
Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?	9
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2023	

En ce début de 2023, tous les membres de l'équipe municipale vous offrent leurs Meilleurs Vœux. Nous souhaitons que cette Nouvelle Année apporte à toutes et à tous Bonheur, Paix et Santé.

Larry Bernier, maire, Chantal Corriveau, conseillère, Jean Bernier, Jean-Raymond Côté, Adrien Francoeur, Patrick Matton et Henry Rioux, conseillers, Mélanie Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, Pierre Arseneault, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, Sylvie Héon, adjointe administrative, Daniel Bouvier, inspecteur municipal, Jason Caron, Suzanne Doyer et Jean-François Lessard, employés municipaux.



## Budget municipal 2023 (suite)

Chers contribuables,

Le 22 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget municipal 2023 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs de services.

Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2023. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en essayant de s'en tenir à une augmentation la plus basse possible de votre compte de taxes et ce, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie (salaires, marchandises, services, etc.) et en s'assurant d'offrir les meilleurs services à la population.



Il faut se rappeler que l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de près de 7 % en 2022.

**Le budget 2023 de la Municipalité de Lac-Édouard ne prévoit qu'une augmentation de 5,5 % du taux de taxes foncières, soit en deçà de l'IPC.**

Les tarifs reliés aux matières résiduelles (ordures, récupération) ainsi que ceux reliés à la vidange des fosses septiques ont augmenté en raison des coûts plus élevés de ces opérations.

### RÉSUMÉ DU BUDGET 2023

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières	642 669 \$	Administration générale	235 283 \$
Taxes de services	143 645 \$	Sécurité publique	55 220 \$
Paiement tenant lieu de taxes	54 915 \$	Transport routier	127 856 \$
Recettes de sources locales	133 257 \$	Hygiène du milieu	150 545 \$
Transfert	0 \$	Urbanisme	54 426 \$
Affectation surplus	49 000 \$	Développement économique	76 379 \$
		Loisirs, culture	44 400 \$
		Frais de financement	22 386 \$
		Remboursement capital	35 003 \$
		Quote-part Agglomération	221 988 \$
<b>Total</b>	<b>1 023 486 \$</b>		<b>1 023 486 \$</b>

### Quote-part pour compétences d'Agglomération

Pour déterminer la quote-part de chaque municipalité de l'Agglomération, Ville de La Tuque doit se baser sur la richesse foncière uniformisée (RFU) de chaque municipalité. La RFU est la valeur réelle des immeubles d'une municipalité selon le marché. À titre d'exemple, en 2022, les immeubles à Lac-Édouard se sont vendus 20 % plus chers que leur valeur au rôle d'évaluation, faisant passer notre valeur au rôle, en septembre, de 68 453 900 \$ à 82 144 680 \$.

Ainsi, Ville de La Tuque représente 89,71 % de la RFU totale de l'Agglomération, La Bostonnais 4,99 % alors que Lac-Édouard représente 5,30 %.

La Tuque paie 92,01 % des dépenses reliées aux compétences d'agglomération, La Bostonnais paie 4,37 % alors que Lac-Édouard fournit 3,62 %. Cette année, notre quote-part s'est élevé à 221 988 \$; celle de La Tuque à 5 643 119 \$ alors que La Bostonnais devra déboursier 268 074 \$.

## Budget municipal 2023 (suite)

### Quote-part pour compétences d'Agglomération

À ce sujet, voici un tableau illustrant à quoi servent les **221 988 \$**, versés par Lac-Édouard, en quote-part à Ville de La Tuque pour administrer les compétences d'agglomération :

COMPÉTENCES	COÛTS NETS	COMPÉTENCES	COÛTS NETS
Urbanisme, Évaluation (SDÉF, Tourisme, FGTP, PADF)	1 283 400 \$	Équipements d'int. coll. (Biblio, Colisée, Complexe F-L, Parc des Chutes, Centre Ski etc.)	3 072 660 \$
Transport collectif	32 900 \$	Sécurité incendie (P.R., Urgence 911)	1 943 050 \$
Santé et Bien-Être	157 270 \$	Affectations	- 631 920 \$
Cour municipale	225 070 \$		
Cours d'eau	6 200 \$	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>6 088 630 \$</b>

De ce Grand Total de 6 088 630 \$, notre part est de 201 807 \$. Si on ajoute les frais d'administration de 10 %, soit 20 181 \$, on arrive au total de 221 988 \$ sur une facture totale de 6 133 181 \$, soit 3,62 %.

### PROJETS MUNICIPAUX

En 2023, plusieurs projets verront le jour à Lac-Édouard. Voici les principaux :

PROJETS	COÛT PRÉVU	FINANCEMENT		
		PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	FONDS GÉNÉRAL	BUDGET
Quai, rampe de mise à l'eau, station de lavage	350 000 \$	TECQ*		
Terrain de pétanque	15 000 \$	FRR, volet 4**		
Bloc sanitaire au Parc municipal de la Batiscan	50 000 \$	TECQ*		
Pavillon des patineurs, Entrepôt Jardins comm.	30 000 \$	TECQ*		
Signalisation Baie-Bouleau Nord	2 250 \$			2 250 \$
Camionnette 2500	75 000 \$		75 000 \$	
Abri compostage	30 000 \$	TECQ*		

\*TECQ : Taxe sur l'Essence et Contribution Québec (Gouv. Fédéral et Gouv. du Québec)

\*\*FRR, volet 4 : Fonds Régions, Ruralité

Si on totalise tous les projets, c'est 552 250 \$ qui seront investis en immobilisations à Lac-Édouard en 2023, dont 86 % seront payés par des subventions gouvernementales.

## Budget municipal 2023 (suite)

En cette année d'inflation galopante, la confection du budget n'a pas été facile. En effet, comme les familles, comme les individus, la Municipalité fait face aux mêmes augmentations de coûts, que ce soit pour l'essence, le carburant diesel, les marchandises de toute sorte, l'électricité, le chauffage, les réparations, etc. Nos employés aussi ont à faire face à ces augmentations, nous avons dû en tenir compte.

Un conseil municipal a l'obligation de présenter un budget équilibré. Comme 77 % des revenus de la municipalité proviennent de la taxation foncière et des tarifs reliés aux services rendus (matières résiduelles, vidange des fosses septiques), toute augmentation des dépenses se reflète sur ces postes budgétaires

Nous avons réussi à maintenir l'augmentation de notre taux de taxation à 5,5 %. Lorsqu'on lit les manchettes, on constate que nous sommes bien en deçà des 7 %, 8%, 10 % et même 17 % d'augmentation décrétés dans d'autres municipalités de la Mauricie.

Le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité, de l'augmentation des coûts reliée à l'inflation et de la capacité de payer des contribuables. Dans les circonstances, on peut dire qu'il s'agit d'un bon budget.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier madame Mélanie Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que monsieur Pierre Arseneault, d.g. adj. et greffier-trés. adj., pour leur précieuse collaboration.

Larry Bernier, maire

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », Avis publics, etc.), inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité ([www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)), au bas de la page d'accueil.

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

## Compostage



Tout au long du mois de décembre 2022, vous avez probablement remarqué que plusieurs municipalités justifiaient leurs hausses du compte de taxes par l'arrivée du bac brun. Ce bac sera destiné à recevoir les matières compostables.

La raison est bien simple : très, très bientôt, le compostage sera obligatoire pour tous. Aussi bien commencer tout de suite.

Pour obtenir plus d'information, allez à :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/compostage-domestique>

À Lac-Édouard, plusieurs citoyens font déjà du compostage à leur résidence; nous les en félicitons. De plus, la Municipalité a installé des composteurs rotatifs mis à la disposition de tous, aussi bien s'en servir.



## Situation d'urgence

Dernièrement, Lac-Édouard a vécu une situation pénible : 48 à 50 heures sans électricité. Pour être averti des mesures prises pour la sécurité de tous, il est très important de vous abonner à **Alertes municipales**. Ainsi, vous serez informé **immédiatement en cas d'urgence**.

Par exemple, le Centre communautaire était ouvert le 25 décembre de 10 h 30 à 16 h. Plusieurs personnes nous ont signalé qu'elles n'étaient pas au courant. Et pourtant, l'information a été transmise par **Alertes municipales**. De plus, par le même canal d'information, il a été annoncé que monsieur Jean-Antoine Bayle, pompier volontaire, a ouvert sa maison à tous, les 24 et 25 décembre 2022.

Donc, pour vous inscrire, allez à [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca) / Descendez tout en bas de la première page /

À droite, cliquez sur : JE M'INSCRIS (zone orangée) / À gauche, cliquez sur : Inscrivez-vous gratuitement /

Fournissez les informations demandées. Cliquez sur M'INSCRIRE (tout au bas de la page).



### RECEVOIR DES ALERTES

N'oubliez pas de cocher toutes les cases correspondant à vos disponibilités.

Sélectionnez les moyens de communication souhaités pour recevoir les alertes.

Quatre (4) choix possibles, dont un (1) obligatoire, soit un numéro de téléphone (résidentiel ou mobile), SMS (texto) ou courriel.

Téléphone 📞

Téléphone mobile 📱

SMS (texto) 💬

Courriel ✉️

## Protection contre les surtensions

Vous n'êtes pas sans savoir que les pannes de courant sont fréquentes à Lac-Édouard. Lorsqu'une panne survient ou lorsque les employés d'Hydro-Québec rétablissent le courant, il peut se produire une augmentation de la charge électrique, laquelle surcharge peut endommager vos appareils électriques et électroniques.

**Pour prévenir de tels dommages voici quelques conseils :**

- Débranchez les appareils électroniques (ordinateur, téléviseur, câbloselecteur, radio, chaîne stéréophonique, etc.).

**Pour une protection supplémentaire**, demandez à votre électricien d'installer un protecteur de surtension (surge protector) relié au panneau de votre entrée électrique. Le coût est d'environ 350 \$ plus les frais d'installation.

De plus, il est conseillé de relier vos appareils électriques et électroniques à une barre à prises multiples avec protecteur de surtension. C'est peu si on pense au coût total de tous nos appareils électriques et électroniques.



## Stationnement

L'hiver c'est la période du déneigement. Nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules dans les rues et chemins sur le territoire de la municipalité pour faciliter le travail de nos déneigeurs.

Merci de votre collaboration.



## Ciné-Club Lac-Édouard

Enfin nous sommes prêts à recevoir nos premiers cinéphiles. Ainsi le dimanche 15 janvier à 14 h nous vous accueillerons, au Centre communautaire, pour visionner notre premier film. **À noter que les projections débutent à 14 h, le dimanche.**

Bienvenue à toutes et à tous,

Rollande Lecours et Lise Rousseau



Dans le tableau ci-dessous, se trouve la liste des films retenus du dimanche 15 janvier au dimanche 12 février.

Date	Titre	Type	Acteurs	Réalisateur
2023-01-15	Tu te souviendras de moi	Comédie dramatique	Rémy Girard, France Castel	Éric Tessier
2023-01-22	Au revoir le bonheur	Comédie	Antoine Bertrand, Patrice Robitaille	Ken Scott
2023-01-29	Les figures de l'ombre	Drame biographique	Taraji P. Henson, Octavia Spencer	Theodore Melfi
2023-02-05	Les Doigts croches	Comédie	Roy Dupuis, Claude Legault	Ken Scott
2023-02-12	La passion d'Augustine	Drame	Céline Bonnier, Lysandre Ménard	Léa Pool



Professeur d'histoire retraité ayant des pertes de mémoire, Édouard cré des liens avec Bérénice, jeune adolescente qui découvre un mode de vie différent du sien.

Un lien unique se créera entre ces deux êtres balafés par la vie et ainsi, Édouard choisira de revisiter un pan de son histoire personnelle qu'il avait tenté d'oublier jusque-là.



Au lendemain des funérailles de leur père, quatre frères que tout oppose dans la vie retournent dans la maison de leur enfance aux Îles-de-la-Madeleine.

Accompagnés de leurs femmes et enfants, ils veulent rendre un dernier hommage au disparu. Lorsque le benjamin perd l'urne contenant les cendres, les conflits commencent et les souvenirs rejaillissent.



Le destin extraordinaire des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn. Mainte-nues dans l'ombre de leurs collègues masculins et dans celle d'un pays en proie à de profondes inégalités, leur histoire longtemps restée méconnue est enfin portée à l'écran.



Ils ont été les meilleurs amis du monde dans les années 1950, à Montréal, tous ayant le vol et l'escroquerie dans le sang. En sortant de prison en 1960, ils accomplissent le vol du siècle : braquer une banque. Mais alors que la police débarque, tous votent pour que Jimmy s'enfuit seul avec l'argent, alors que les autres écoperont de quatre ans de prison.

Lorsqu'ils en sortent enfin, Jimmy leur indique que pour ravoir l'argent, ils devront accomplir le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle et « changer pour le mieux ». Commence alors leur longue route vers ce dont ils rêvent plus que tout : leur part du butin.



Dans les années 1960, Mère Augustine dirige un couvent catholique québécois qui abrite une école de jeunes filles. Passionnée de musique, elle a donné aux cours de musique une grande place dans l'enseignement des pensionnaires. Le calme du pensionnat est soudainement brisé par l'arrivée en cours d'année de la nièce de Mère Augustine, Alice Champagne, une pianiste brillante mais une élève turbulente. Et, pour ne rien arranger, le pensionnat est menacé par l'ouverture au Québec de nombreuses écoles publiques gratuites. Mais les sœurs ne comptent pas rester oisives face à la situation...

Source : Wikipédia (Description des Films)

## Circulation sur la glace et les cours d'eau

C'est le début de l'hiver. Pour les amateurs de motoneige, il est bon de se rappeler les règles ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau. Pour votre sécurité, voici les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ moins de 4 po. (moins de 10 cm) :  
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) : La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 8 po. (20 cm) : Motoneige ou Quad
- ▶ 12 po. (30 cm) : Véhicule léger
- ▶ plus de 12 po. (plus de 30 cm) : Camion moyen

**Soyez prudents !**



## Pêche blanche

Cette année, la semaine de pêche blanche se déroulera du samedi 25 février au dimanche 5 mars 2023, inclusivement. Dans le prochain numéro du Tour du Lac, nous pourrons vous donner plus d'informations ayant trait à nos activités.



Lucille Bergeron, secrétaire d'ADELE

## Règlement municipal 151-2016 : Animaux

### Pour les propriétaires d'animaux domestiques

**Les chiens et les chats** doivent porter en tout temps un médaillon (licence) disponible à la Mairie au coût de 10 \$/an. **Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2023** pour vous procurer celui-ci.

Vos animaux doivent demeurer sur votre propriété. Lorsque vous vous promenez dans un lieu public, votre chien doit être tenu en laisse. Sur un terrain privé, un chien doit être attaché à moins que ce terrain ne soit clôturé.

**Un chien ou un chat errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.**



## Médecin à Lac-Édouard

Madame Amélie Sauvé vient rencontrer ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire. **Vous ne pouvez prendre un rendez-vous si vous n'êtes pas un·e patient·e de la Dre Amélie Sauvé. Au préalable, vous devez vous inscrire sur le site [gamf.gouv.qc.ca](http://gamf.gouv.qc.ca) pour avoir un médecin de famille.**

Prochains rendez-vous à Lac-Édouard :

le vendredi 20 janvier (complet) / le vendredi 10 février / le vendredi 31 mars.

Veuillez téléphoner au 819-653-2238 (Mairie) pour prendre un rendez-vous.



## Des nouvelles de votre Coop



### MAGASIN GÉNÉRAL : 1 000 000 \$

Notre magasin général est en opération depuis la mi-mai 2013. Voici les progrès accomplis au chapitre des ventes depuis l'ouverture :

ANNÉES	VENTES
2013 (7,5 mois)	*373 262 \$
2014	667 184 \$
2015	748 645 \$
2016	769 933 \$
2017	798 809 \$
2018	880 632 \$
2019	858 919 \$
2020	951 600 \$
2021	926 633 \$
<b>**2022**</b>	<b>**1 025 587 \$**</b>

\*Après annualisation des ventes de 2013 : 597 219 \$

**En 2022, les ventes de notre magasin général ont dépassé le MILLION de dollars.**

Depuis l'ouverture en 2013, soit environ 8,5 ans, nos ventes totales s'élèvent à près de 7 100 000 \$. Ces 7 M\$ ont été injectés dans notre économie locale et régionale.

L'idée de se doter d'un tel service de proximité fut géniale et correspond à un réel besoin. Ce projet collectif est nettement porteur de développement pour la communauté de Lac-Édouard.

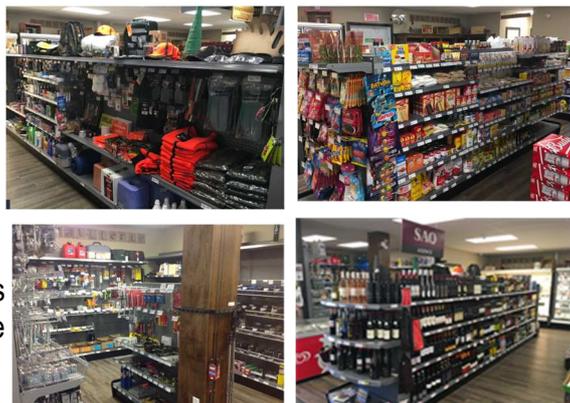
Si on ne s'en tient qu'aux ventes totales, on a l'impression que tout va comme sur des roulettes. Pour avoir un juste portrait de la situation financière de notre magasin général, il faut tenir compte des dépenses encourues pour son opération. **Depuis son ouverture, notre magasin général ne fait pas nécessairement ses frais, chaque année se termine par un déficit ou un très léger surplus, n'eut été des subventions reçues.**

Cette situation s'explique par le fait que notre volume de ventes n'étant pas très élevé, les profits bruts générés ne couvrent pas tous les frais fixes et les coûts d'opération.

Qu'à cela ne tienne, notre premier objectif est de fournir à notre population un service de proximité de qualité; il est nettement atteint.

Notre deuxième objectif est de rentabiliser notre commerce. En augmentant notre volume de ventes et en diversifiant nos services nous parviendrons à l'atteindre.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Nous vous demandons de vous approvisionner le plus possible à votre magasin général. C'est ainsi que nous assurerons la pérennité de notre commerce.



À chaque année, nous devons procéder à l'inventaire des produits vendus au magasin général. Le 3 janvier, une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel pour effectuer cette tâche colossale.

**Un grand merci à :** Larry Bernier, Carole Brassard, Linda Castaneda Gauthier, Marjeline Chabot, René Charest, Sonia Cloutier, Chantal Corriveau, Christian Gaudreau, Lisa Gauthier, Louise Hudon, Johanne Lapointe, Pierre Larouche, Claude Lavoie, Rollande Lecours, Gilles Lepage, Patrick Matton, Serge Matton, Hélène Morisset, Jules Morisset, Lise Rousseau, et Éric Tremblay.

## Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?

La division prévention du Service de sécurité incendie vous invite à prendre quelques minutes pour répondre aux questions qui suivent. Vos réponses vous indiqueront les risques présents dans votre résidence et auxquels vous devriez porter attention.

- Utilisez-vous un chaudron pour effectuer de la friture à la maison ?
- Avez-vous des rallonges électriques conçues pour un usage temporaire, mais qui sont installées en permanence ?
- Vos installations de chauffage (bois, granules, huile) sont-elles installées conformément aux recommandations du fabricant de l'appareil ? (Si vous l'ignorez, la réponse est non.)
- Lorsque vous transvidez vos cendres, sont-elles mises dans une chaudière non combustible et déposées loin de tout combustible ? Attendez-vous au moins 72 heures, le temps qu'elles refroidissent, avant de les mettre aux poubelles ?
- Vos plinthes électriques de chauffage ont-elles un dégagement avec toutes matières combustibles (rideau, meuble, matériel, vêtement, etc.) ?
- Avez-vous modifié ou installé vous-même des équipements électriques ?
- Êtes-vous fumeur ? Si oui, disposez-vous de cendriers incombustibles ?
- Avez-vous l'habitude d'allumer des chandelles à la maison ? Si oui, sont-elles à des endroits sécuritaires ? À l'abri des enfants et des animaux ? Loin de toute matière combustible ?
- Mettez-vous dans votre sècheuse des tissus imbibés d'huile (mécanique, végétale, etc.) ?
- Êtes-vous une personne qui pense à la prévention et qui fait des tournées de temps à autre dans la maison pour des vérifications ?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, il vous faudra porter une attention particulière à ce ou ces éléments. Nous tenons à vous rappeler qu'un avertisseur de fumée doit être présent à chaque étage d'un bâtiment et être vérifié régulièrement. Pour plus d'informations concernant ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.  
Capitaine à la prévention



Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, nos pompières et pompiers volontaires ainsi que nos premiers répondants profitent de cette occasion pour souhaiter à toute la population de Lac-Édouard une Heureuse Année 2023.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.  
Soyez sécuritaires lors de vos déplacements !

## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

### Rédaction et mise en page du Tour du Lac :

Larry Bernier  
Rollande Lecours  
Courriel : [bernier.lecours@icloud.com](mailto:bernier.lecours@icloud.com)  
Collaboration : Pierre Arseneault



+



### Votre journal est de plus en plus interactif !

Dans votre journal, vous trouverez des images et des liens interactifs (surlignés en bleu) qui vous conduiront vers des compléments d'informations. Il vous suffit de placer votre curseur (souris) sur l'image ou sur le lien en question et appuyer simultanément sur la touche Ctrl de votre clavier et le clic gauche de votre souris.

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale et greffière-trésorière  
(819) 680-0779 / Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Daniel Bouvier, Inspecteur municipal  
(819) 653-2138 / Courriel : [inspection@lacedouard.ca](mailto:inspection@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative  
(819) 653-2238 / Courriel : [agente@lacedouard.ca](mailto:agente@lacedouard.ca)

### DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

Monsieur Pierre Arseneault (819) 653-2438  
Courriel : [pierre.arseneault@lacedouard.ca](mailto:pierre.arseneault@lacedouard.ca)

### HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard  
Responsable des eaux usées et eau potable  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :  
Le mardi 14 février 2023 à 17 h  
Bienvenue à toutes et à tous !

### Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2023

	11 avril	11 juillet	10 octobre
<b>14 février</b>	9 mai	8 août	14 novembre
14 mars	13 juin	12 septembre	12 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.